

II. L'éducation : un droit pour tous les enfants

“L'accès à l'éducation,
un droit pour tous”



1) La conquête du droit à l'éducation

Antiquité

- L'enseignement est réservé à une **petite élite**.



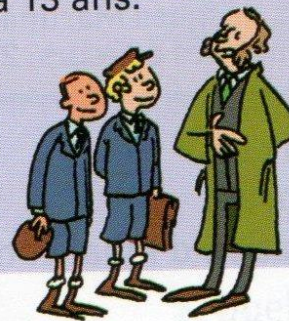
Moyen Âge et époque moderne

- L'enseignement, souvent prodigué par des **religieux**, reste réservé à quelques enfants.
- Pour beaucoup, la seule source d'enseignement est l'**apprentissage d'un métier**.



XIX^e siècle

- **1833** (loi Guizot) Création d'un **enseignement primaire public**.
- **1850** (loi Falloux) Une **école primaire de filles** par commune.
- **1881-1883** (ministère Ferry) **École gratuite, laïque et obligatoire** de 6 à 13 ans.



XX^e siècle

- **1936** École obligatoire jusqu'à **14 ans**.
- **1959** École obligatoire jusqu'à **16 ans**.
- **1975** Création du **Collège unique** de la 6^e à la 3^e.



1 Les grandes dates de l'histoire de l'école en France.

Depuis quand tous les enfants vont-ils à l'école ?
Depuis quand tous les enfants vont-ils au collège ?
Jusqu'à quel âge l'école est-elle obligatoire ?

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LES ÉLÈVES

12 296 400

écoliers, collégiens et lycéens
en France métropolitaine et Dom*,
public et privé ⁽¹⁾

239 200

élèves handicapés
scolarisés en milieu ordinaire ⁽²⁾

6 796 300 élèves du premier degré

5 500 100 élèves du second degré

dont 3 335 100 collégiens

dont 2 165 000 lycéens

dont 671 200 lycéens professionnels

37 800 élèves en trois ans

LES PERSONNELS

839 700

enseignants dans les écoles
et les établissements
du second degré ⁽²⁾

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN ⁽⁴⁾

6 010 €

par élève du premier degré

8 410 €

par collégien

11 310 €

par lycéen général et technologique

11 960 €

par lycéen professionnel

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

64 000 écoles et établissements du second
degré publics et privés ⁽²⁾ soit :

dont 55 200

écoles et établissements du second degré publics

52 600 écoles

7 100 collèges

4 300 lycées et Erea *

dont **1 600** lycées professionnels

(*) Erea : Établissement régional d'enseignement adapté

Pourquoi peut-on dire que la
France fait un gros effort pour
éduquer les enfants ?

Source :
<http://www.education.gouv.fr/cid81791/rentree-scolaire-2014-2015.html>

Jusqu'au 19^{ème} siècle, peu d'enfants allaient à l'école. En 1881-1882, les lois de Jules Ferry ont rendu l'école primaire gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans. Elle est maintenant obligatoire jusqu'à 16 ans. Il y a plus de 12 millions d'élèves scolarisés de l'école jusqu'au lycée.

Être scolarisé : aller à l'école



2 L'éducation, un droit pour tous en France et dans le monde

«**Article 28.** Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation. [...] Ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous. Ils veillent à ce que la discipline scolaire soit appliquée d'une manière compatible avec la dignité de l'enfant.

Art. 29. L'éducation de l'enfant doit viser à :

- favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant [...];
- inculquer à l'enfant le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales [...];
- inculquer à l'enfant le respect de ses

parents, de son identité, de sa langue et de ses valeurs culturelles [...] et des civilisations différentes de la sienne;

- préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples [...];
- inculquer à l'enfant le respect du milieu naturel.»

*Convention internationale des droits de l'Enfant (CIDE),
20 novembre 1989.*

De quel document est extrait ce texte ?

D'après l'article 28, qu'est-ce qui doit être obligatoire dans chaque pays ?

Pour toi quel objectif est le plus important dans l'éducation d'un enfant ?

La Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 reconnaît le droit pour tous les enfants d'aller à l'école. C'est nécessaire pour devenir des citoyens libres et heureux et préparer à un métier.



2) Les inégalités scolaires



Source :

<http://orientation.blog.lemonde.fr/2011/03/08/les-filles-sont-les-meilleures/>

★ | GUIDE DES ÉTUDES | COLLÈGE | ORIENTATION : STOP AUX CLICHÉS SUR LES DIFFÉRENCES

Orientation : stop aux clichés sur les différences filles/garçons !

Les filles studieuses et littéraires, les garçons matheux et plus ambitieux. Peut-être partagez-vous, inconsciemment ou pas, cette idée que certaines filières et carrières sont plus adaptées aux filles, et d'autres aux garçons. Peut-être même ces clichés pèsent-ils déjà malgré vous sur vos premiers choix d'orientation. Et si on essayait de comprendre comment se construisent ces stéréotypes pour mieux s'en libérer ? Cinq questions/réponses pour mettre KO quelques idées reçues.

Isabelle Dautresme — Publié le 18.03.2014 à 20H21

Nos vidéos

Trendy Bo



TROUVER UN

http://www.dailymotion.com/video/x2b0tgl_introduction-aux-outils-pour-l-egalite-entre-les-filles-et-les-garcons-a-l-ecole_school

Les filles réussissent-elles mieux à l'école ?

Oui, les filles réussissent mieux à l'école. C'est un fait. Elles redoublent moins (52 % des filles arrivent en terminale sans retard contre 40 % pour les garçons). **Elles sont plus nombreuses à décrocher le DNB (86 % contre 81 %) et le bac (86,7 % contre 82,3 %) et ont plus souvent des mentions. (...)**

Mais de là à en conclure que si les filles sont plus scolaires, c'est parce que, justement, ce sont des filles, il y a un pas qu'il ne faudrait pas franchir trop rapidement. D'après les sociologues, les scientifiques qui étudient les sociétés humaines, **l'écart de réussite entre les filles et les garçons s'explique non par une différence de cerveau, mais d'éducation : les parents et les enseignants ne se comportent pas de la même manière selon le genre.**

Des filles, on attend qu'elles soient sérieuses et appliquées, voire "dociles". Quant aux garçons, on considère presque normal qu'ils soient agités. Conséquence, **les filles adoptent très jeunes des comportements qui vont leur permettre de mieux réussir à l'école.** Elles lisent davantage et leurs cahiers sont plus soignés. Elles sont également moins absentes ou en retard aux cours et plus rarement renvoyées de classe.

Les garçons sont-ils meilleurs en maths et les filles meilleures dans les matières littéraires ?

En troisième, **82,3 % des filles maîtrisent les compétences de base en français contre 68 % pour les garçons.** Ces derniers sont en revanche légèrement meilleurs en mathématiques – ils sont 87,6 % à en maîtriser les compétences de base contre 86,8 % pour les filles.

Alors, aux garçons la bosse des maths et aux filles la fibre littéraire ? Pas si vite ! D'après les sociologues, **si les filles réussissent légèrement moins bien que les garçons en mathématiques, cela n'a rien à voir avec le genre, mais plutôt avec la persistance de stéréotypes.** Dans l'esprit de nombreux parents et de professeurs, les maths, l'informatique, la technique et, de façon générale, les sciences sont d'abord l'affaire des garçons. Ces derniers vont donc être stimulés dans ces matières, tandis que les filles, elles, le seront davantage dans les disciplines littéraires. Résultat : très tôt dans leur scolarité, elles creusent l'écart en français, tandis que les garçons progressent plus vite en mathématiques.



Les filles sont-elles moins ambitieuses que les garçons ?

Alors que les filles réussissent mieux à l'école que les garçons, elles font cependant des études moins prestigieuses. Pourquoi ? Cela commence avec les choix d'orientation au lycée.

Ainsi, **même quand elles sont très fortes en mathématiques, les filles se dirigent moins souvent que les garçons vers les filières scientifiques.** Paradoxal, non ?

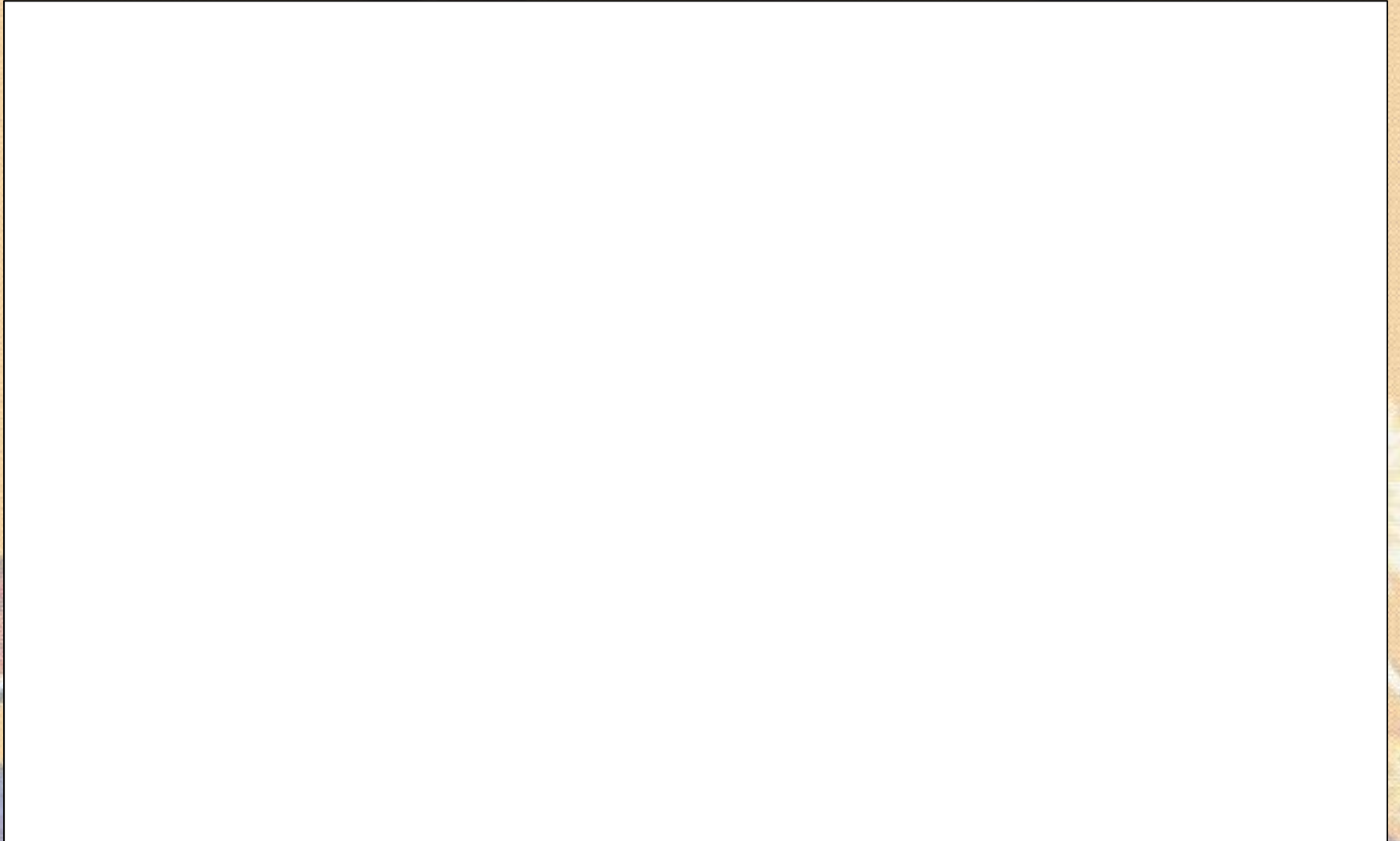
Au final, elles ne représentent que 45,2 % des élèves de terminale S, seulement 10,6 % de ceux de STI2D et... moins de 30 % des étudiants des écoles d'ingénieurs. La raison est notamment qu'**elles sont moins encouragées, voire poussées, par leur entourage** vers ces filières.

(...) Les filles choisiraient leur orientation, non pas en fonction de leurs réels goûts ou compétences, mais selon l'idée qu'elles se font de la place et du rôle des femmes dans la société : **“Les filles et les garçons ont très tôt dans la tête des images ce que doivent être les hommes et les femmes”** souligne la psychologue. Aux filles, le soin, la patience et la douceur, aux garçons, les sciences et le sport...

Ces stéréotypes sont véhiculés inconsciemment par les parents et les enseignants. Mais, ils ne sont pas les seuls “responsables”. **Les manuels scolaires participent, eux aussi, à la persistance de ces préjugés.** Les héros et les savants y sont presque toujours des hommes.

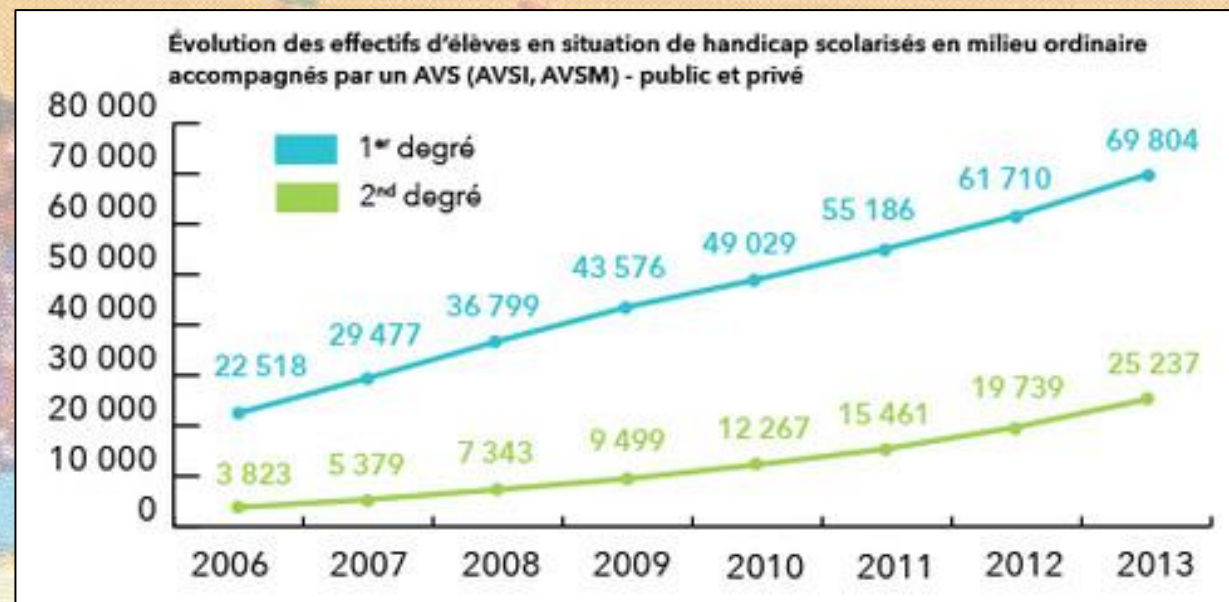


Que faudrait-il pour changer les choses ?



Est-ce que l'accueil des élèves handicapés s'améliore en France ?

Que faut-il pour qu'ils puissent aller au collège avec les autres ?



http://www.francetvinfo.fr/france/rentrée/video-comme-paul-des-milliers-d-enfants-handicapes-sont-privés-de-rentree_403739.html

http://www.dailymotion.com/video/xvuepb_focus-sur-le-metier-d-auxiliaire-de-vie-scolaire_school

http://www.dailymotion.com/video/xvkl2p_vinz-et-lou-et-le-handicap-a-chacun-son-talent_school



En France, il existe encore des inégalités scolaires :

- Les filles réussissent aussi bien que les garçons à l'école mais elles sont moins ambitieuses dans leur orientation. Elles ont souvent des métiers moins bien payés.
- De plus en plus d'handicapés peuvent aller à l'école mais ce n'est pas le cas pour tous.
- Les plus pauvres ont parfois plus de difficultés à réussir leurs études.

FIN DU CHAPITRE



Je sais utiliser les mots et expressions :

- ✓ Principal
- ✓ Gestionnaire
- ✓ CDI
- ✓ Agents
- ✓ CPE
- ✓ Délégués
- ✓ La laïcité
- ✓ Etre scolarisé

Je connais :

- ✓ L'organisation et les différentes personnes qui travaillent au collège et leur fonction.
- ✓ Les missions du collège (à quoi il sert).
- ✓ Les règles de fonctionnement du collège.
- ✓ Les droits et les devoirs du collégien.
- ✓ La laïcité et je sais l'expliquer.
- ✓ Les grandes étapes de l'accès à l'éducation en France.
- ✓ Les inégalités face à l'éducation en France.
- ✓ Les lois de Jules Ferry (1881-1882)
- ✓ La Convention internationale des Droits de l'enfant

Compétences du socle travaillées :

Avoir des connaissances civiques : les droits de l'enfant.

Lire et employer différents langages (cartes, images, textes)

Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences.